



Avis de publication
Réunion d'information préalable (RIP)
avant étude d'incidences - Parc de 4 éoliennes à Erezée.

Demande de permis unique de classe 1, relative à la construction et l'exploitation de quatre éoliennes d'une puissance supérieure à 3MW sur des terrains agricoles situés à Erezée, entre Fisenne et Amonines.

Demandeur : New Wind sprl, Avenue des Dessus de Lives, 2 à 5101 Namur (Loyers)

Le demandeur informe la population qu'à son initiative une **réunion d'information préalable (RIP)** relative à la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement sera organisée :

Mercredi 8 janvier 2025 à 19h00
Salle du Concordia
Rue des Combattants, 14 à 6997 Erezée

Cette réunion a pour objet :

- de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- si une évaluation des incidences est prescrite conformément aux articles D66 §2 et D68 §§2 et 3, de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Suite à cette réunion, chacun est invité, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, soit pour le jeudi 23 janvier 2025, à adresser ses observations et suggestions utiles à la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement :

- par écrit au Collège Communal d' Erezée, Rue des Combattants, 15 à 6997 Erezée.
- avec une copie à la société New Wind sprl, Avenue des Dessus de Lives, 2 à 5101 Namur.

en indiquant ses nom et adresse, ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi qu'en présentant les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

L'enregistrement vidéo de la réunion sera consultable dès le lendemain de la présentation par sollicitation du demandeur pendant une durée de quinze jours avant sa suppression (conformément aux dispositions réglementaires) ainsi qu'à la commune d' Erezée sur rendez-vous uniquement (Service Urbanisme ; tél 086/320 928).

Toutes informations relatives au projet peuvent être obtenues après la RIP auprès du demandeur :

New Wind sprl, av. des Dessus de Lives, 2, 5101 Namur - jdumont@elawan.be